



TSX CROISSANCE : APA

ALLIANCEPHARMA Clôture l'Acquisition d'Élitis Pharma

La Société devient la plus importante entreprise de placement dans le domaine pharmaceutique au Québec.

THETFORD MINES, QC, 2 juin 2015 / - AlliancePharma inc. (TSXV: APA) (« **AlliancePharma** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer la clôture de l'acquisition d'Élitis Pharma inc. (« **Élitis** ») (la « **Transaction** »), devenant ainsi le principal fournisseur de service de pharmaciens-remplaçants au Québec. Cette acquisition stratégique permet à AlliancePharma de regrouper les services de quelque 600 pharmaciens remplaçants et de consolider l'offre de service dans l'ensemble des régions du Québec avec approximativement 76% des parts de marchés du secteur.

Ce positionnement permet dans le contexte actuel à l'équipe de direction de bénéficier d'opportunités qui contribueront à l'atteinte des objectifs de croissance tout en assurant l'excellence du service à la clientèle qui a fait le succès de l'entreprise et ultimement accroître la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires.

« Nous sommes très fiers d'avoir conclu une transaction qui fait aujourd'hui d'AlliancePharma un joueur incontournable dans l'offre de services de santé au Québec. Nous croyons que notre stratégie de développement est porteuse de valeur dans un marché dont les conditions offrent un potentiel d'affaires attrayant à court terme », a commenté Marc Lemieux, président du conseil d'administration d'AlliancePharma Inc.

Dans un contexte où la demande pour le remplacement en pharmacie est en croissance, AlliancePharma souhaite profiter de sa position privilégiée dans ce domaine, tout en diversifiant ses activités dans des secteurs à haute valeur ajoutée liés à la santé. L'entreprise québécoise aimerait étendre ses activités au marché canadien au cours des trois prochaines années

La Transaction

En contrepartie de l'acquisition des actions d'Élitis, la Société a versé aux actionnaires d'Élitis une somme en espèces de 2 800 000 \$ à la clôture de la Transaction, laquelle a été financée par le biais de facilité de crédit décrite ci-dessous.

La Société procédera également à des versements différés totalisant 1 350 000 \$, rajustée en fonction des dispositions énoncées dans l'entente, tel que décrit dans le communiqué de presse de la Société du 7 mars 2015.

La contrepartie initiale de 2 800 000 \$ pour les actions d'Élitis est entièrement financé par une facilité de crédit garantie de premier rang accordée à la Société par une partie traitant à distance, le 27 mai 2015 (la « **Facilité de crédit** »).

Dans le cadre de la Transaction, la Société a payé des honoraires d'intermédiation de 950 000 actions ordinaires en lien avec l'acquisition et de 650 000 actions ordinaires et de 24 000 \$ relativement à la Facilité de crédit. Les titres émis seront assujettis à une période de détention de quatre mois et un jour en conformité avec les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières.

Régime d'options

La Société annonce également qu'un nouveau régime d'options (le « **Régime** ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction, des employés et des consultants de la Société a été approuvé par le conseil le 15 mai dernier en remplacement de l'ancien régime, sous réserve de son approbation par la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») et de sa ratification par les actionnaires de la Société à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2015. La Société a ainsi modifié son Régime d'options afin de notamment (i) bénéficier de la flexibilité permises aux politiques du TSXV; (ii) augmenter à 15% le nombre d'options d'achat d'actions ordinaires pouvant être octroyées en vertu du Régime; et (iii) prolonger la période maximale d'exercice à 10 ans.

À propos d'AlliancePharma

AlliancePharma est un leader dans le domaine du placement de pharmaciens et d'assistants techniques au Québec. L'Acquisition d'Élitis Pharma s'inscrit dans la volonté de la direction de la Société d'étendre et diversifier ses activités qui a motivé son inscription en bourse en 2015. Des renseignements supplémentaires sur la Société sont disponibles au www.alliancepharma.ca et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Yann Langlais-Plante
TACT Intelligence-conseil
(514) 779-2874
ylanglais-plante@tactconseil.ca

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence du présent communiqué.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué concernant la Société contient des énoncés prospectifs. Les mots « s'attendre à », « croire », « prévoir », « projeter », « estimer », « objectif », « avoir l'intention

de », « planifier », « rechercher », « s'efforcer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions similaires dénotent généralement des déclarations prospectives. Les énoncés prospectus reflètent des estimations, des opinions et des hypothèses actuelles, fondées sur la perception de la Société à propos de tendances historiques, de conditions actuelles et de faits nouveaux prévus, de même que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. Ces estimations, opinions et hypothèses sont nécessairement assujetties de façon inhérente à des incertitudes et à des risques importants, notamment sur les plans commercial, économique et concurrentiel, et sont, en tant que telles, susceptibles de changer. La Société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses s'avéreront.

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs concernant ce qui suit : les perspectives en matière de situation financière, de flux de trésorerie et de croissance de la Société; certains avantages stratégiques et synergies opérationnelles; la gestion de la Société; et les résultats futurs prévus de la Société.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des estimations, des croyances et des hypothèses qu'expriment ou que sous-entendent les énoncés prospectifs, notamment les suivants: la non-matérialisation des résultats prévus, y compris la croissance des produits d'exploitation découlant des grandes initiatives de la Société; une concurrence accrue, attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux concurrents sur le marché, des modifications de la conjoncture économique, y compris du taux d'inflation ou de déflation, des variations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des prix des instruments dérivés et des marchandises; l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités lors des négociations des conventions collectives; l'incapacité d'attirer et de maintenir en poste des employés clés, ou encore, de gérer efficacement la planification de la relève; les dommages causés à la réputation des marques dont la Société fait la promotion; l'adoption de nouvelles lois ou l'apport de modifications aux lois; les modifications apportées aux responsabilités réglementaires de la Société, y compris les modifications apportées aux lois et aux règlements fiscaux ou aux cotisations futures; les nouvelles prises de position comptables ou les modifications apportées aux prises de position comptables actuelles; le risque de violation des lois ou des politiques de la Société, ou un comportement contraire à l'éthique; le risque que d'éventuelles poursuites aient des incidences défavorables importantes; et le risque que des événements ou une série d'événements interrompent les activités.

Le lecteur est mis en garde contre le fait que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'est actuellement pas au courant ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux qu'expriment ses énoncés prospectifs. Des renseignements supplémentaires sur ces risques et incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient influencer sur les activités ou les résultats financiers de la Société, peuvent être trouvés dans son Rapport de gestion et autres documents déposés sur Sedar.

Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité indue à de tels énoncés prospectifs, qui reflètent les attentes de la Société uniquement à la date du présent communiqué. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce

soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, à moins qu'elle ne soit légalement tenue de le faire.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis ou dans tout territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les titres décrits dans le présent communiqué n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, ou des lois étatiques sur les valeurs mobilières, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis, sauf conformément aux exigences d'inscription de ces lois ou à une dispense de celles-ci.